



Rapport d'activités 2021

www.fussverkehr.ch
www.mobilitepietonne.ch
www.mobilitapedonale.ch



Fussverkehr Schweiz
Mobilité piétonne Suisse
Mobilità pedonale Svizzera

Rapport d'activités 2021

Mobilité piétonne Suisse, l'Association des piétonnes et des piétons

Mobilité piétonne Suisse s'engage en faveur des besoins et des droits des piéton-ne-s dans la planification des déplacements en localité depuis 1975. Notre association professionnelle reconnue au niveau national a pour objectif d'assurer que chacune et chacun puisse rejoindre ses destinations quotidiennes par des itinéraires sûrs, agréables et sans obstacles, aujourd'hui comme demain. Nous œuvrons de façon professionnelle et interdisciplinaire en recourant à des approches créatives pour contribuer à une transition de la mobilité, pour une ville équitable et accessible à tout le monde. Nous contribuons pour cela activement, du point de vue des personnes à pied, au dialogue avec de multiples actrices et acteurs lors de projets et processus relatifs aux transports et à l'aménagement du territoire, au développement régional et communal ainsi qu'aux politiques sociales. Organisés en association, nous avons des membres individuels, collectifs, ainsi que des communes membres. Le rapport annuel donne un aperçu de nos principales activités. Vous trouverez plus d'informations sur : www.mobilitepietonne.ch.

Faits marquants de l'année écoulée

En raison de la pandémie de Covid-19, l'année 2021 a également été une année pleine de défis pour notre association professionnelle. L'équipe a télétravaillé, le secrétariat s'est parfois retrouvé complètement désert et l'assemblée générale s'est une nouvelle fois tenue en ligne. Les collaborateurs et collaboratrices ont toutefois pu refaire le plein d'énergie en été et en automne, lorsque les contacts personnels et les projets sur le terrain sont redevenus possibles. Durant cette période, un grand nombre de marches exploratoires et de processus participatifs ont eu lieu. Nous avons également été soulagés de pouvoir organiser notre journée d'étude au théâtre municipal de Langenthal. Les participant-e-s ont particulièrement apprécié les échanges, les possibilités de réseautage et la découverte d'idées nouvelles, le tout dans une ambiance conviviale. Nous avons dans l'ensemble bien surmonté les défis de l'année 2021 et envisageons l'avenir avec confiance.

Sélection de moments forts en 2021 :

Le Flâneur d'Or fête sa dixième édition et la Rathausstrasse à Liestal est désignée projet lauréat.

En raison de la pandémie, la dixième édition du Flâneur d'Or a été retardée de six mois : la remise du prix a ainsi eu lieu en mars 2021. C'est aussi à cette date qu'a été publié le numéro spécial de Hochparterre correspondant. Le jury a décerné le premier prix au réaménagement de la Rathausstrasse à Liestal. Les habitants, les visiteurs, les restaurateurs et les commerçants de Liestal bénéficient désormais d'une part de vieille ville

aménagée de manière exemplaire et entièrement adaptée à la marche. Sept autres projets de qualité ont été primés et deux ont reçu une mention.

En supplément, une brochure anniversaire a été éditée, qui propose une rétrospective des espaces publics, chemins et places lauréats des dix derniers concours. Pour les curieux : www.flaneurdor.ch



Impressum

Mobilité piétonne Suisse, Association des piétons

Klosbachstr. 48, 8032 Zurich, Tel. 043 488 40 30, www.mobilitepietonne.ch, info@mobilitepietonne.ch, PC 80-23594-7

Rédaction : Pascal Regli, Traduction : Agnès Camacho-Hübner

Photo de couverture : Rathausgasse de Liestal, lauréate du Flâneur d'Or 2020 (© Stauffenegger + Partner)

Marches exploratoires à Matzingen et à Neunforn dans le cadre du projet pilote « Mon chemin - notre réseau »

Le projet pilote « Mon chemin – notre réseau », soutenu par l'Office fédéral du développement territorial (ARE), étudie le réseau des cheminements quotidiens de la population. En collaboration avec les communes de Frauenfeld, Matzingen et Neunforn ainsi qu'avec l'association « Regio Frauenfeld », une étude a été menée pour déterminer l'importance des chemins piétons locaux, suivie d'une tentative de valorisation et de promotion de ces liaisons. À cette fin, de nombreuses promenades publiques ont été organisées pour la population, ainsi que des interventions dans l'espace public sous la forme de bureaux pop-up. Cet intéressant projet devrait s'achever à la mi-2023. Informations : www.fussverkehr.ch/meinweg



Les marches exploratoires à Matzingen ont suscité un vif intérêt.

Les Jane's Walks en Suisse romande ont pu avoir lieu grâce à l'engagement des bénévoles

« J'habite juste à côté, mais je ne suis encore jamais venue ici ! » Cette remarque d'une participante est bien la preuve qu'il y a toujours quelque chose de nouveau à découvrir dans le voisinage. À La Chaux-de-Fonds, Prilly-Malley, Sion et Morges, des Jane's Walks ont été organisées en mai 2021 par des bénévoles, sous la coordination de Mobilité piétonne Suisse. Ces promenades ont lieu en l'honneur de l'activiste américaine Jane Jacobs, qui s'est engagée en faveur de cadres de vie adaptés aux individus. De nos jours, la population est invitée à participer à ces promenades chaque premier week-end du mois de mai dans des centaines de villes du monde entier. Ces expériences positives ont incité Mobilité piétonne Suisse à élargir l'offre des Jane's Walks et à organiser en 2022 des promenades dans toute la Suisse. Informations : www.janeswalk.ch



La Jane's Walk de Sion est également passée par des endroits peu connus.

Journée d'étude 2021 sur le thème « Espaces publics pour la marche » dans une ambiance agréable.

Après des mois sans manifestations en direct, toute l'équipe de Mobilité piétonne Suisse a apprécié les retrouvailles et les échanges avec les collègues des différents bureaux d'études et services administratifs des villes, des communes et des cantons lors de la Journée d'étude 2021, qui a eu lieu dans le théâtre de Langenthal fraîchement rénové. Au cours de cette manifestation, par ailleurs très réussie, il a également été possible de mieux connaître la ville de Langenthal en participant aux walkshops.



Malgré le froid, les participants à la journée d'étude n'ont pas manqué la visite de Langenthal.

Rue de l'Avenir, notre association partenaire en Suisse romande, a fêté ses 40 ans 2021.

Lors de la journée d'étude de Rue de l'Avenir, un coup d'œil en arrière sur ces 40 ans d'existence a mis en lumière plusieurs exemples inspirants. Mais le regard était aussi tourné vers l'avenir : certains des thèmes abordés pourraient en effet marquer le système de mobilité de demain, notamment l'aménagement de vastes zones de rencontre dans les quartiers résidentiels, une modération du trafic sur les axes principaux basée sur une réduction de la vitesse dans les zones centrales, une meilleure cohabitation au sein de l'espace-rue public, des processus participatifs cohérents et des procédures de planification simplifiées. Nous lui réitérons nos sincères félicitations pour cet anniversaire ! Informations : www.rue-avenir.ch



L'apéritif a permis de porter un toast aux 40 ans de la Rue de l'Avenir.

Autres activités et autres projets

Espaces publics pour la marche - comment réussir les transitions public-privé

En tant qu'espace public, l'espace-rue représente un espace de vie pour les personnes à pied qui s'y déplacent, s'y rencontrent et s'y arrêtent, en particulier en zone urbaine. Dans la série « Documentation sur la mobilité douce » de l'OFROU, une nouvelle publication montre désormais comment les communes, les professionnel-le-s de la planification et les propriétaires privés réussissent à relier entre elles et à agrandir les parcelles privées et publiques pour créer des cheminements, des parcs et des passages de qualité dans les quartiers. Il s'agit là de connaissances et de processus qui sont généralement peu visibles. Cette publication donne un aperçu de ce qui se passe en coulisses et devrait être une source d'inspiration pour les spécialistes des bureaux d'études, de l'administration et du monde politique.



Office fédéral des routes OFROU / Mobilité piétonne Suisse (éd., 2021) : Espaces publics pour la marche - Comment réussir les transitions public-privé, Documentation sur la mobilité douce n° 154.

Projet de recherche SVI 2017/009 : Recommandations pour le comptage des piétons

En collaboration avec Pestalozzi & Stäheli GmbH et Urban Mobility Research, et sur la base de l'analyse des données qu'elle a elle-même collectées, Mobilité piétonne Suisse a formulé des recommandations aussi bien sur le meilleur moment pour compter les personnes à pied que sur la technologie elle-même. Des courbes de variation types et des coefficients d'extrapolation ont en outre été développés, permettant désormais d'extrapoler le volume de piétons quotidien à partir de deux heures de comptage. De telles valeurs manquent encore pour le Tessin, faute de bases de données. Le rapport de recherche a été publié début 2022.



Projet de recherche SVI 2017/009 (2022) : Empfehlungen zur Zählung des Fussverkehrs, Basel und Zürich.

Köniz BE - quartier de Niederscherli :

Analyse des points problématiques pour la mobilité piétonne

À Niederscherli, l'identification des problèmes et du potentiel de la marche a été effectuée avec la participation de la population locale. Différentes approches ont été utilisées : analyse du chemin de l'école, enquête auprès des parents et marches exploratoires avec des personnes âgées. Grâce à l'engagement de toutes les personnes impliquées, qui ont montré un grand intérêt à participer, il a été possible de dresser un tableau réaliste de la situation actuelle. De nombreux points problématiques ont été identifiés et des propositions d'amélioration ont pu être formulées sur cette base. La commune s'apprête actuellement à examiner ces propositions et à mettre en œuvre les mesures correspondantes.



À l'aide de tablettes, les enfants de 3e et 4e année ont relevé eux-mêmes les points problématiques sur leurs trajets scolaires.

Projet COMO : encourager l'aménagement de centres-villes attrayants pour le shopping

Le Bureau de coordination pour la mobilité durable (COMO) cofinance des projets qui renforcent les modes de déplacement respectueux de l'environnement et des ressources et promeuvent l'activité physique. En collaboration avec la Haute école d'Yverdon et Fischer et Montavon architectes et urbanistes SA, Mobilité piétonne Suisse étudie la relation entre le choix du mode de transport de la clientèle et les achats dans les commerces de détail de villes romandes de taille moyenne. Les entretiens et les ateliers seront suivis en 2022 d'une évaluation et de discussions avec les autorités et les représentants du commerce de détail et de la mobilité. Informations : www.mobilitepietonne.ch/projets/attractivite-des-centres-villes-pour-le-shopping



Yverdon-les-Bains : dans quelle mesure les commerces profitent-ils de la clientèle à pied ? (Enquête auprès des clients, 2021)

Concepts de bancs publics pour les communes

Cela fait plusieurs années maintenant que Mobilité piétonne Suisse élabore - souvent en collaboration avec les services en lien avec la santé, la vieillesse et la planification - des concepts de bancs publics adaptés aux groupes cibles et à leurs besoins. Ces deux dernières années, un nombre croissant de communes dans toute la Suisse a fait appel à nos services. Ces derniers comprennent généralement des éléments participatifs, et favorisent le dialogue entre l'administration et la société civile d'une part, et un transfert de connaissances qui va au-delà de certains domaines de compétence d'autre part. Dans le cadre des programmes cantonaux de promotion de la santé, il a été possible d'introduire dans plusieurs cantons l'élaboration de concepts de bancs publics en tant qu'offre fixe pour les communes.



L'offre de bancs publics au bord du lac à Wädenswil ZH répond aux exigences. Il reste toutefois nécessaire d'agir dans les rues commerçantes.

À Wädenswil ZH, par exemple, un tel concept a été élaboré. Il s'est avéré que le nombre de bancs publics et autres possibilités de s'asseoir était suffisant, mais qu'il existait quelques lacunes ponctuelles, notamment dans les rues commerçantes, où l'espace disponible pour le séjour et les rencontres est trop restreint.

Marchabilité et santé II – Comparaison entre les villes

Après la comparaison de la marchabilité des grandes villes de Suisse réalisée entre 2018 et 2020, le projet de comparaison de la marchabilité des communes, qui regroupe 15 petites villes et communes suisses, est actuellement en phase finale. En collaboration avec actif-traffic et la Haute école spécialisée OST de Rapperswil, la marchabilité a été analysée et une nouvelle méthodologie a été développée pour évaluer dans quelles conditions se faisaient les déplacements à pied.

Informations : www.villepietonne.ch

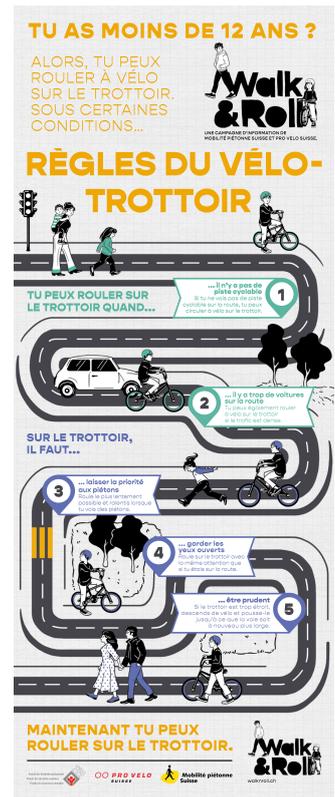
Représentation des intérêts des piéton-ne-s à l'ONU

Le partenariat qui existe entre Mobilité piétonne Suisse et l'International Federation of Pedestrians IFP permet de faire valoir les intérêts des personnes à pied au Global Forum for Road Safety. C'est d'autant plus important que, dans cette structure influente, la marche est souvent laissée de côté ou trop peu considérée. Les bases juridiques pour la conduite automatisée sont actuellement élaborées sur le plan international. Au cours de ce processus, Sarah Widmer, notre collaboratrice à Genève, entreprend d'attirer l'attention sur les besoins des personnes à pied.

Campagne Walk'n Roll

Depuis le 1er janvier 2021, les enfants jusqu'à 12 ans peuvent rouler à vélo sur le trottoir en l'absence de piste ou de bande cyclables. Notre association avait combattu cette réglementation, mais sans succès. Mobilité piétonne Suisse et PRO VELO ont par la suite élaboré la campagne d'information « Walk'n Roll », et se sont engagés en faveur d'une cohabitation respectueuse des cyclistes et des piéton-ne-s sur les trottoirs. Cette campagne s'adresse directement aux enfants au moyen d'un clip et d'un flyer, afin qu'ils sachent comment se déplacer à vélo sur les trottoirs tout en respectant les règles.

Informations : www.walkroll.ch



Balades de quartier avec la population à Wil SG dans le cadre du programme cantonal « Ma commune bouge ».

Le programme « Ma commune bouge » est une offre de promotion de l'activité physique dans les communes. Son objectif : les communes incitent les jeunes et les moins jeunes à bouger davantage, ce qui favorise la santé, la cohésion sociale et la qualité de vie. Des marches exploratoires ont été organisées dans trois quartiers de la ville de Wil et les connaissances spécifiques de différents groupes d'habitants ont été recueillies, car ils sont les experts de leurs trajets quotidiens. Résultat : de nombreux points problématiques ont été signalés. Dans nombre de cas, il s'agissait de points de détail, comme la présence de pavages cahoteux ou des problèmes rencontrés pour traverser une route. Or, ce sont justement ces détails qui contribuent de manière décisive au bien-être des personnes à pied. Des liens ont également été faits à cette occasion sur la manière de renforcer les qualités des « perles » que l'on trouve dans chaque quartier et des lieux à fort potentiel.

Informations : www.mobilitepietonne.ch/nos-themes/sante



Wil SG : une personne âgée en déambulateur attire l'attention sur un trottoir cahoteux avec un dévers, qui présente de plus un passage étroit.

Projets de recherche

Dans le cadre du projet de recherche SVI « Zones de rencontre dans les quartiers commerçants » et en collaboration avec le bureau Christe & Gyax Ingénieurs Conseil et la Haute École d'Ingénierie et de Gestion d'Yverdon-les-Bains (HEIG-VD), des enquêtes de terrain ont été menées à Rotkreuz et à Berthoud, entre autres, ce qui a permis de récolter des données empiriques intéressantes. Les évaluations sont désormais terminées, et la publication du rapport est attendue pour l'automne 2022.



Rotkreuz ZG, secteur de la Kreuzplatz : zone de rencontre avec des usages commerciaux et des possibilités de séjour en présence de près de 9'000 véhicules par jour.

Début 2022, un projet de recherche a démarré sur le thème de la conduite automatisée, en collaboration avec le bureau EBP, responsable du projet, et l'EMPA. À l'aide d'essais sur le terrain, Mobilité piétonne Suisse étudie si les personnes à pied se trouvant à proximité immédiate sont détectées de manière fiable lors des manœuvres automatisées des véhicules à moteur, et si ces véhicules réagissent de manière adéquate aux comportements imprévus. Pour ce faire, différents tests menés sur les manœuvres de stationnement automatisées sont analysés.

Prises de position et fiches d'information

Pour le public intéressé, les articles spécialisés, les fiches d'information et les prises de position peuvent être consultés sur notre site internet. Citons par exemple la Position « Éteindre l'éclairage public la nuit ? », publiée début 2022, qui indique qu'une extinction totale ou partielle de l'éclairage public pendant la nuit est uniquement acceptable si elle ne compromet pas la sécurité des personnes à pied. L'éclairage des passages piétons, notamment, devrait être maintenu en permanence.



www.mobilitepietonne.ch/publication

Avec ses prises de position, notre association professionnelle tente de s'impliquer dans les processus politiques au niveau fédéral ainsi que dans la conception de la mobilité du futur. Nous nous sommes penchés sur de possibles adaptations de la loi sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre, esquissées dans le cadre de la nouvelle loi nationale sur les voies cyclables, ainsi que sur la révision partielle de la loi sur la circulation routière. Les prises de position de nos groupes régionaux aux niveaux régional et cantonal ont une fonction similaire.

Relations publiques et communication

En 2021, la pandémie de Covid-19 et ses conséquences sur les comportements de mobilité et de marche de la population se faisaient encore sentir. La promenade et la découverte de son environnement quotidien ont ainsi continué leur essor. L'image de ces activités s'est en particulier sensiblement améliorée ; la flânerie dans différentes situations a été très appréciée. Nous avons donc essayé de saisir la balle au bond dans nos propres reportages : un numéro du Bulletin Mobilité piétonne a ainsi été consacré à la marche suivant la tradition de la promenadologie de Lucius Burckhardt.

« Ne touchez pas au trottoir ». Plus le temps passe, plus ce message devient nécessaire. Depuis le 1er janvier 2021, les enfants jusqu'à 12 ans peuvent circuler à vélo sur le trottoir. Or, les personnes à pied doivent déjà partager les trottoirs non seulement avec les véhicules autorisés, mais aussi avec les nombreux véhicules de toutes sortes, qui circulent illégalement sur les surfaces piétonnes (vélos, trottinettes électriques, vélos à assistance électrique, etc.). Une couleuvre d'autant plus difficile à avaler que tous ces véhicules sont également garés sur les trottoirs, empiétant ainsi encore plus sur des surfaces déjà exiguës.



Le stationnement des motos sur les trottoirs entrave de plus en plus le déplacement des piétons dans l'espace public.

Les demandes de promotion de la mobilité active mettent régulièrement en lumière les défis existants en matière de politique des transports. La nécessité d'un positionnement fort en faveur des personnes à pied au sein de la structure de pouvoir des groupes d'intérêt existe bel et bien.

Nous envoyons aussi à nos membres un bulletin imprimé qui paraît trois fois par an : « Fussverkehr ». Dans ce bulletin, nous les informons au sujet des derniers projets, développements et discussions en date. Les membres francophones reçoivent quant à eux le bulletin « Rue de l'Avenir », en français.



Bulletin Fussverkehr



Bulletin Rue de l'Avenir

Dans un format plus court, nous transmettons chaque mois au grand public, via une newsletter en français, en allemand et en italien, quelques morceaux choisis de l'actualité de Mobilité piétonne Suisse.

Sites internet de Mobilité piétonne Suisse :

- www.mobilitepietonne.ch
- www.chemin-ecole.ch

Mobilité piétonne Suisse à l'interne

Assemblée générale

Le 25 mai 2021, l'assemblée générale a malheureusement eu lieu une fois de plus en ligne en raison de la pandémie de Covid-19, et non pas à Liestal (la commune lauréate du Flâneur d'Or 2020) comme prévu. Le rapport d'activités et les comptes annuels ont été approuvés sans contestation. Tous les membres du comité se sont représentés et ont été réélus à l'unanimité.

Il s'agissait de la première année de mandat de la nouvelle présidente Marionna Schlatter. En tant que conseillère nationale, elle s'est régulièrement impliquée au Parlement en déposant des interventions dans l'intérêt des piéton·ne·s, et a veillé à ce que les préoccupations de ces dernier·ère·s soient mieux entendues dans la politique nationale. Elle a notamment déposé une interpellation demandant un point de situation sur l'avancement de la mise en œuvre de la loi sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre. Dans sa prise de position, le Conseil fédéral a dû reconnaître que certains cantons ne remplissaient pas suffisamment leurs obligations de surveillance et de coordination lors de l'exécution. Afin d'améliorer cette situation, Mobilité piétonne Suisse offre volontiers son soutien à l'Office fédéral des routes (OFROU) compétent en la matière, et s'efforce d'entamer le dialogue avec les services cantonaux concernés.

La directrice Monika Litscher et la trésorière Martine Docourt ont été en mesure de nous informer que l'association s'en est

- www.flaneurdor.ch
- www.zonederencontre.ch
- www.mobilite-sante.ch
- www.habitat-mobilite.ch
- www.soyez-attentifs.ch

Contribution à des commissions et groupes de travail

Mobilité piétonne Suisse apporte son expertise professionnelle au sein de commissions et de groupes de travail à l'échelle nationale, dont :

- le conseil d'experts du Fonds de sécurité routière
- la commission de la VSS NFK 2.4 Fuss- und Veloverkehr
- le réseau hepa, coordination OFSP
- le réseau RUES, Rue de l'Avenir
- la commission consultative « Strade sicure » TI
- Methoden zur analytischen Ermittlung von streckenbezogenen Fussverkehrsmengen (SVI)
- Projet-modèle: « Un espace public à moins de 5 min de chaque Yverdonnois·e »
- MONAMO (MOMOSO) « Riviera - Commune SLOW »
- le groupe de travail norme VSS Profil géométrique
- Perspectives d'évolution du transport 2050

D'autres contributions à l'échelle internationale, régionale et locale sont assurées par l'association suisse ou les groupes régionaux, en fonction des thèmes concernés et des ressources disponibles.

bien sortie financièrement malgré les restrictions dues au Covid-19. Elles ont toutefois souligné que l'objectif d'augmenter la part des fonds de tiers et de réduire le sous-financement structurel des activités de l'association était toujours d'actualité.

Comité

En 2021, le comité s'est réuni à quatre reprises en ligne. Il était composé comme suit :

- Marionna Schlatter, conseillère nationale, sociologue, Hinwil ZH, présidente, depuis 2020
- Eva Schmidt, architecte diplômée, vice-présidente, depuis 2004
- Silvio Bonzanigo, lic.phil. I, consultant en communication et marketing politique, Lucerne, depuis avril 2018
- Martine Docourt Ducommun-dit-Boudry, co-présidente des Femmes socialistes suisses, membre du Grand Conseil, géologue environnementale, Neuchâtel, trésorière, depuis 2020
- Sandor Horvath, avocat, Ebikon, depuis 2013
- Marco Hüttenmoser, Dr phil. I, spécialiste en sciences de l'éducation, Muri AG, depuis 1994
- Kees de Keyzer, professionnel en exercice physique, sport et santé, Berne, depuis avril 2018
- Ursula Schneider Schüttel, conseillère nationale, vice-présidente de la ville de Morat (FR), avocate, depuis 2013
- Felix Walz, Prof. Dr méd., spécialiste en médecine légale, Uitikon ZH, depuis 2010

Suisse romande

Comme les années précédentes, les activités en Suisse romande ont été organisées par notre collaboratrice francophone du secrétariat. La collaboration fructueuse avec l'association « Rue de l'Avenir » s'est poursuivie. Mobilité piétonne Suisse, qui en est un membre partenaire important, soutient l'organisation de sa journée d'étude annuelle. Celle-ci a eu lieu en septembre 2021 à Fribourg sur le thème « De la rue résidentielle à la ville apaisée ». Outre de nombreuses contributions techniques intéressantes, cette manifestation a également été festive : notre organisation partenaire a fêté son quarantième anniversaire comme il se doit avec un apéro. Nous lui réitérons nos sincères félicitations !

Tessin

Les projets et activités au Tessin sont initiés et suivis sur mandat par notre collaborateur italoophone. Fait réjouissant : l'intérêt pour les projets, les consultations et le thème de la mobilité piétonne est en hausse. Les résultats du projet « Marchabilité et santé – comparaison entre les villes » de 2020, qui ont mis en évidence la nécessité d'agir pour améliorer les conditions des déplacements à pied, et en particulier dans les grandes villes tessinoises, y ont sans doute grandement contribué.

Groupes régionaux

Les groupes régionaux prennent régulièrement part à des consultations cantonales, régionales ou communales. Ils prennent position sur des projets concrets, des lignes directrices et des concepts et défendent les intérêts des piéton·ne·s. Au cours de l'exercice 2021, le groupe régional du canton de Vaud a connu une évolution réjouissante. Six bénévoles au fort engagement représentent désormais les intérêts des personnes à pied à Lausanne et environs.

Informations sur les activités des groupes régionaux :
www.mobilitepietonne.ch/regions

Secrétariat

Directrice depuis mi-2019, Monika Litscher a grandement contribué à la destinée de Mobilité piétonne Suisse. Elle a quitté notre association professionnelle fin 2021 pour relever de nouveaux défis en tant que vice-directrice de l'Union des villes suisses. Au cours de ses deux ans et demi d'activité, elle s'est distinguée par ses capacités de réseautage qui lui ont permis de forger maintes alliances. En tant que spécialiste des sciences sociales, il était important pour elle de rappeler que la marche est bien plus qu'un simple mode de transport et que les rues sont des espaces publics dont il faut améliorer la qualité. Monika Litscher a créé un slogan pour les personnes à pied qui nous accompagnera encore longtemps : « Nous sommes une espèce utile ! ». Le comité et toute l'équipe du secrétariat lui réitérent leurs plus vifs remerciements. Pascal Regli dirigera le secrétariat jusqu'à la nomination de son ou sa remplaçante.



La directrice Monika Litscher a quitté Mobilité piétonne Suisse à la fin de l'année 2021.

L'engagement temporaire de six mois de Marion Ronca a également pris fin à la fin de l'année. En tant que collaboratrice scientifique, elle a apporté son aide à l'équipe du secrétariat, notamment en ce qui concerne l'élaboration et la mise en page des différentes publications.

En 2021, plusieurs civilistes ont en outre effectué une mission au sein de notre association professionnelle. Ils se sont fortement impliqués en faveur de la marche et ont apporté un soutien actif à l'équipe.

Composition de l'équipe en 2021 :

- Monika Litscher, Dr en ethnologie, spécialiste en sciences culturelles, chercheuse urbaine, directrice (jusqu'à fin 2021)
- Pascal Regli, géographe dipl., planificateur en transport SVI, suppléant de la direction
- Dominik Bucheli, géographe dipl., chef de projet
- Jenny Leuba, lic. géographie et communication, cheffe de projet - Suisse romande
- Luci Klecak, finances et administration
- Jordi Riegg, MSc FHO en aménagement du territoire, architecte paysagiste, représentant de Mobilité piétonne Suisse au Tessin
- Sarah Widmer, Dr en géographie, cheffe de projet International
- Marion Ronca, historienne, collaboratrice scientifique (jusqu'à fin 2021)

Comité consultatif

Le comité consultatif de Mobilité piétonne Suisse réunit des personnes de différentes régions et disciplines qui s'intéressent au thème de la marche. Elles mettent leurs connaissances à disposition de notre association pour des projets particuliers. Au cours de l'exercice 2021, Liliane Maury Pasquier, politicienne de longue date du canton de Genève (entre autres conseillère aux États) et soutien de taille des revendications des piéton·ne·s, s'est retirée du comité consultatif pour raison d'âge.

- Hugo Bachmann, Prof. em. ETH, Dr sc. techn., Dr h.c., membre fondateur de l'ADP, président d'honneur, Dübendorf, ZH
- Martin Boesch, Prof. em., Dr. phil. II, professeur titulaire de géographie économique et sociale, université de Saint-Gall
- Hans Ehrismann, Zürcher Wanderwege ZAW, membre fondateur de l'ADP, Wetzikon, ZH

- Charlotte Braun Fahrländer, Prof. Dr méd., cheffe du département Environnement et santé, Institut de médecine sociale et préventive, Université de Bâle
- Köbi Gantenbein, lic. phil., sociologue, rédacteur en chef de Hochparterre, Zurich
- Ruedi Ott, ing. dipl. ETH/SVI, planificateur en transport
- Martin Schwarze, ing. dipl. TUB, aménagiste ETH, PLANAR AG für Raumentwicklung, Zurich
- Ulrich Seewer, Dr phil II, vice-directeur de l'Office fédéral du développement territorial ARE
- Emil Steinberger, humoriste, Montreux
- Ursula Ulrich-Vögtlin, ancienne cheffe de la division Politique de santé multisectorielle de l'Office fédéral de la santé publique, Berne
- Alec von Graffenried, avocat, maire de Berne
- Klaus Zweibrücken, Prof. em., ing. dipl., chargé de cours en planification des transports à la Haute école de Rapperswil (HSR), planificateur territorial, en environnement et en transport SVI/VSS/FGS

Sections, groupes régionaux et personnes de contact

Mobilité piétonne Suisse est représentée dans plusieurs régions par des sections, des groupes régionaux et des personnes de contact.

Secrétariat en Suisse romande

Mobilité piétonne Suisse, Association suisse des piétons
1000 Lausanne
www.mobilitapietonne.ch, secretariat@mobilitapietonne.ch

Secrétariat au Tessin

Mobilità pedonale Svizzera, Associazione dei pedoni,
6900 Lugano
www.mobilitapedonale.ch, segretariato@mobilitapedonale.ch

Groupe régional Argovie

Fussverkehr Region Aargau, 6000 Aargau
aargau@fussverkehr.ch

Groupe régional Bâle

Fussverkehr Region Basel, Aeschenplatz 2, 4052 Basel
basel@fussverkehr.ch

Section Berne

Fussverkehr Kanton Bern, 3000 Bern
bern@fussverkehr.ch

Groupe régional Genève

Mobilité piétonne Canton de Genève,
Case postale 141, 1225 Chêne-Bourg
geneve@mobilitapietonne.ch

Groupe régional Lucerne

Fussverkehr Region Luzern, 6000 Luzern
luzern@fussverkehr.ch

Personne de contact Fribourg

Mobilité piétonne Canton de Fribourg
fribourg@mobilitapietonne.ch

Personne de contact Neuchâtel

Mobilité piétonne Canton de Neuchâtel
neuchatel@mobilitapietonne.ch

Personne de contact Saint-Gall

Fussverkehr Kanton St.Gallen
st.gallen@fussverkehr.ch

Groupe régional Vaud

Mobilité piétonne Canton de Vaud
vaud@mobilitapietonne.ch

Personne de contact Valais

Mobilité piétonne Canton du Valais
valais@mobilitapietonne.ch

Personne de contact Winterthur

Fussverkehr Winterthur
winterthur@fussverkehr.ch

Comptes annuels 2021

Recommandations de SWISS GAAP RPC 21

Remarques générales

Les revenus provenant des cotisations des membres et des dons ont légèrement diminué en 2021 par rapport à l'année précédente en raison de la baisse des revenus provenant des dons.

Les recettes liées aux projets se sont élevées en 2021 à CHF 552'622.49, le chiffre d'affaires à CHF 1'018'583.76.

Le sous-financement structurel de l'association demeure. Les coûts de certaines activités ne sont donc pas entièrement couverts. En raison de la pandémie de Covid-19, quelques manifestations en live ont dû être organisées en ligne ou reportées à 2022, notamment notre assemblée générale, ce qui a permis certaines économies dans les comptes 2021. Les soldes de vacances et d'heures supplémentaires cumulés des collaborateurs des années précédentes ont pu être réduits en 2021, ce qui a également entraîné une réduction des charges. Certaines actions dans le secteur marketing/communication ainsi que le site web doivent être lancés en 2022 en utilisant les montants économisés en 2021.

Le compte de résultat pour 2021 est clos avec un solde positif de CHF 76'559.66. Ce montant sera crédité au capital d'organisation.

Prestations non rémunérées

Le comité s'investit bénévolement. Son engagement en 2021 correspond au total à environ 40 jours de travail, ce qui est comparable à l'année précédente. Des frais effectifs de CHF 799.- ont été remboursés (contre CHF 991.- en 2020).

Principes de comptabilité

La comptabilité a été effectuée selon les recommandations de Swiss GAAP RPC et RPC 21 et correspond au droit des obligations suisse ainsi qu'aux dispositions figurant dans les statuts. Les comptes transmettent une image fidèle des actifs et des produits. L'évaluation suit le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Celles-ci concernent les organismes d'utilité publique. Leur application est un gage de qualité et garantit une plus grande transparence. Ces objectifs sont notamment atteints grâce à la publication des modifications intervenues sur les fonds avec ou sans affectation, ou encore grâce aux informations au sujet des frais administratifs et du dédommagement des organes directeurs.

Fonds de Mobilité piétonne Suisse

Fin 2021, l'association dispose de cinq fonds. Ils correspondent aux affectations décidées par le comité et sont en majeure partie alimentés par des financements et des dons externes. Ils sont présentés séparément dans les comptes et se répartissent comme suit :

- Fonds pour les projets dans le domaine Documentation de l'infrastructure, menés hors du contrat de prestations convenu avec l'OFROU Domaine Mobilité douce.
- Fonds pour les projets dans le domaine Sécurité routière.
- Fonds pour des projets divers sur des thématiques larges liées à la marche.
- Fonds pour des projets internationaux, y compris la représentation au sein d'organes internationaux des Nations Unies traitant de la marche au sein d'un cadre général.
- Fonds pour les cas juridiques pertinents pour les intérêts généraux des piétons.

Nom, forme juridique et siège

L'Association Mobilité piétonne Suisse est une association au sens des art. 60 et suivants CCS. Son siège est Zurich.

Bilan au	31.12.2021	31.12.2020
-----------------	-------------------	-------------------

en CHF

Actifs

Actifs circulants

Liquidités	1	689'391.62	520'192.27
Créances pour livraisons et services	2	122'133.20	162'953.55
Autres créances à court terme		148.57	.—
Comptes de régularisation actifs		3'422.60	7'041.50
Total des actifs circulants		815'095.99	690'187.32

Actifs immobilisés

Dépôt de garantie de loyer		3'063.89	3'063.89
Actifs immobilisés mobiles	3	1'563.90	2'233.90
Total des actifs immobilisés		4'627.79	5'297.79

Total des actifs		819'723.78	695'485.11
-------------------------	--	-------------------	-------------------

Passifs

Fonds étrangers à court terme

Créanciers, fournisseurs et services par des tiers	4	83'193.72	90'173.19
Comptes de régularisation passifs		25'760.00	62'915.00
Total des fonds étrangers à court terme		108'953.72	153'088.19

Fonds affectés

Domaine documentation infrastructure	5	80'945.98	92'958.23
Domaine sécurité routière		52'172.24	23'054.66
Projets divers		286'452.75	206'484.10
Domaine international		62'056.90	67'056.90
Domaine affaires juridiques		14'739.50	15'000.00
Total des fonds affectés		496'367.37	404'553.89

Capital d'organisation

Capital libre généré			
État au 1er janvier		137'843.03	123'284.61
Résultat de l'année	6	76'559.66	14'558.42
État au 31 décembre		214'402.69	137'843.03
Total du capital d'organisation		214'402.69	137'843.03

Total des passifs		819'723.78	695'485.11
--------------------------	--	-------------------	-------------------

Comptes d'exploitation		comptes 2021	comptes 2020
Produits			
Cotisations des membres et dons	7	128'395.50	136'127.60
Dons de fondations et legs	8	—	—
Dons affectés à des projets	9	552'622.49	577'251.62
Contribution des collectivités publiques pour prestations fournies	10	316'200.00	316'200.00
Produits des activités de l'organisation	11	4'521.67	1'983.28
Produits divers	12	16'844.10	18'356.59
Total des produits		1'018'583.76	1'049'919.09
Charges			
Charges directes de projets			
Frais généraux et prestations externes de tiers		-241'441.26	-196'356.15
Mandats externes	13	-27'405.02	-38'093.73
Charges directes de projets		-268'846.28	-234'449.88
Charges indirectes de projets et charges administratives			
Charges du personnel			
Salaires / charges sociales	14	-448'689.47	-452'229.88
Autres charges du personnel	15	-28'281.85	-23'983.66
Total des charges du personnel		-476'971.32	-476'213.54
Frais d'association / services aux membres			
Frais des activités régionales	16	-15'394.10	-15'825.10
Frais d'organisation	17	-5'194.98	-4'076.45
Bulletin de l'association / publicité	18	-20'900.20	-20'474.10
Organes de l'association		-2'345.00	-991.17
Total des frais d'association / services aux membres		-43'834.28	-41'366.82
Frais d'exploitation			
Frais d'exploitation	19	-59'562.25	-58'588.96
Autres frais	20	-670.00	-957
Total des frais d'exploitation		-60'232.25	-59'545.96
Total des charges indirectes de projets et d'administration		-581'037.85	-577'126.32
Total des résultats avant résultats financiers et variation des fonds		-849'884.13	-811'576.20
Résultat avant résultat financier et variation des fonds		168'699.63	238'342.89
Produits financiers	21	—	0.77
Charges financières	22	-326.49	-348.13
Résultat avant variation des fonds		168'373.14	237'995.53
Attribution aux fonds avec affectation	5	-595'225.99	-592'251.62
Prélèvement des fonds avec affectation	5	503'412.51	368'814.51
Résultat après variation des fonds		76'559.66	14'558.42
Total des charges		942'024.10	1'035'360.67
Résultat d'exploitation		76'559.66	14'558.42

Explications des différents points des comptes annuels 2021

- 1 Liquidités : valeur nominale des avoirs postaux et bancaires.
- 2 Créances pour livraisons et services : l'évaluation résulte de la valeur nominale, déduction faite d'une éventuelle dépréciation de la valeur. À la date de clôture du bilan, aucune correction de valeur n'a été effectuée en raison des entrées dans les nouveaux comptes et des expériences de l'année précédente. Total des créances envers la collectivité publique : CHF 118'000.
- 3 Actifs immobilisés mobiles : les actifs immobilisés excédant CHF 1'000 sont activés en tant que coûts d'acquisition et inscrits chaque année à hauteur de 30% de leur valeur comptable. En 2021, aucune autre dépense excédant CHF 1'000 n'est à relever.
- 4 Créanciers, fournisseurs et services par des tiers : établissement du bilan des créanciers-fournisseurs à valeur nominale. À la date de clôture du bilan, aucune dette n'existe envers la collectivité publique, mais envers des partenaires dans des projets financés par des tiers. Les contributions de la collectivité publique avec affectation qui n'ont pas encore été utilisées sont contenues dans le fonds.
- 5 Comptes de la variation des fonds en CHF :

Comptes de la variation des fonds

en CHF

	2021	Fonds initial	Apports	Attribution interne	Utilisation	Fonds final
Documentation infrastructure		92'958.23	185'000.00	42'603.50	-239'615.75	80'945.98
Sécurité routière		23'054.66	62'525.58	.—	-33'408.00	52'172.24
Projets divers		206'484.10	305'096.91	.—	-225'128.26	286'452.75
International		67'056.90	.—	.—	-5'000.00	62'056.90
Affaires juridiques		15'000.00	.—	.—	-260.50	14'739.50
Fonds affectés		404'553.89	552'622.49	42'603.50	-503'412.51	496'367.37

	2020	Fonds initial	Apports	Attribution interne	Utilisation	Fonds final
Documentation infrastructure		46'009.05	111'950.00	.—	-65'000.82	92'958.23
Sécurité routière		22'465.06	7'500.00	.—	-6'910.40	23'054.66
Projets divers		81'803.92	378'433.62	.—	-253'753.44	206'484.10
Activités régionales		30'838.75	.—	.—	-30'838.75	.—
International		.—	79'368.00	.—	-12'311.10	67'056.90
Affaires juridiques		.—	15'000.00	.—	.—	15'000.00
Fonds affectés		181'116.78	592'251.62	.—	-368'814.51	404'553.89

- a) Fonds pour les projets dans le domaine Documentation infrastructure :
prestations fournies en dehors du contrat de prestations général avec l'OFROU Domaine Mobilité douce ; entre autres, Flâneur d'Or, manuel de planification des mesures « Diagnostic et aménagements piétons », 10e édition du Flâneur d'Or, publication « Espaces publics pour la marche », prestations Canton de Saint-Gall.
- b) Fonds pour les projets dans le domaine Sécurité routière :
cours « À pied sans limite d'âge », mesures de prévention routière « UnSicherheit » et campagne d'information « Trottoir ».
- c) Fonds pour les projets divers :
entre autres, Projet modèle Mouvement, rencontre et animation, Attractivité des centres-villes pour le shopping / COMO, SVI Zones de rencontre, MOHA – Gestion de la mobilité dans les quartiers d'habitation, Marchabilité et santé – comparaison entre les villes II, SVI-Erhebungen Fussverkehr, projet pilote « Mein Weg Frauenfeld », Concept de bancs publics Wädenswil, webinaire au Tessin.
- d) Fonds dédié aux projets internationaux :
ce fonds a été créé à la suite d'un don. Grâce à lui, une représentation des piétonnes et des piétons dans des organes des Nations Unies traitant de la marche au sein d'un cadre général est actuellement assurée.
- e) Fonds pour les cas juridiques :
Ce fonds est consacré à la défense des droits fondamentaux des piétonnes et des piétons, y compris sur les onéreuses voies juridiques.

6 Comptes de la variation du capital :

l'exercice a été bouclé avec un bénéfice de CHF 76'559.66. Ce montant sera crédité sur le capital de l'organisation.

Comptes de la variation du capital

en CHF

	2021	Fonds initial	Attribution interne	Apports	Utilisation
Capital libre généré		137'843.03		—	137'843.03
Résultat de l'année				76'559.66	76'559.66
Capital d'organisation		137'843.03	—	76'559.66	214'402.69

	2020	Fonds initial	Attribution interne	Apports	Utilisation
Capital libre généré		123'284.61		—	123'284.61
Résultat de l'année				14'558.42	14'558.42
Capital d'organisation		123'284.61	—	14'558.42	137'843.03

- 7 Cotisations des membres et dons non liés: le total des cotisations des membres et des dons non liés a diminué d'environ CHF 8'000 en 2021. Les cotisations des membres individuels et collectifs totalisent CHF 91'005.50. En janvier 2022, Mobilité piétonne Suisse comptait 144 communes membres. La cotisation des communes membres, proportionnelle au nombre d'habitants, a apporté CHF 37'390 en 2021.
- 8 Mobilité piétonne Suisse reçoit de manière irrégulière des dons non liés de la part de fondations, ainsi que des legs. En 2021, aucun legs n'a été reçu.
- 9 Produits de projets résultant d'un mandat ou d'une convention spécifique (avec la Confédération, les cantons, les communes, le Fonds de Sécurité Routière, etc.) ou en rapport avec d'autres organismes de soutien tels que des fondations, des fonds de loterie, des sponsors, etc.
- 10 Conventions de prestations avec la Confédération et les cantons pour prestations fournies.
- 11 Honoraires pour conférences, expertises, consultations, etc.
- 12 Produits / revenus de la sous-location, produits exceptionnels.
- 13 Les mandats régionaux externes pour Rue de l'Avenir, pour les travaux effectués dans les cantons de Saint-Gall et du Tessin, ainsi que pour des travaux de traduction.
- 14 En 2021, Mobilité piétonne Suisse a employé 6 personnes, ce qui correspondait à 4 EPT. À l'occasion de la publication « Espaces publics pour la marche », une collaboratrice à 60% a été engagée en plus pour une durée de 6 mois. Quatre civilistes ont également été engagés pour des missions d'une durée limitée et réparties sur toute l'année.
- 15 Frais de voyage, indemnités pour le service civil
- 16 Charges pour les groupes régionaux et les sections de Mobilité piétonne Suisse à Berne, Bâle, Genève et Lucerne : CHF 30'000 sont budgétisés chaque année pour le domaine Activités régionales. En raison de la pandémie de Covid-19, certains groupes régionaux ont été moins actifs ces deux dernières années que lors des années précédentes.
- 17 Affiliations à des associations partenaires, frais liés à la participation à des groupes de travail. En raison de plusieurs annulations et reports d'activités dus à la pandémie, la charge de travail a été, comme l'année précédente, moins élevée que prévu.
- 18 Bulletin « Fussverkehr », contribution au bulletin « Rue de l'Avenir », publicité et matériel publicitaire pour Mobilité piétonne Suisse (Leporello).
- 19 Loyer, informatique, téléphone, matériel de bureau, mise à jour du site internet, etc.
- 20 Amortissements pour un montant de CHF 670.–
- 21 Produits des intérêts sur les comptes postaux et bancaires
- 22 Frais de Postfinance et frais bancaires.

Autres éléments à rapporter :

Actif sous forme de garantie de loyer s'élevant, comme les années précédentes, à un montant de CHF 3'063.89 (caution).

Zurlindenstrasse 134
Postfach
8036 Zürich

Telefon 044 454 36 76
E-Mail: info@ryser-treuhand.ch

An die
Vereinsversammlung des
Vereins Fussverkehr Schweiz
Klosbachstrasse 48
8032 Zürich

 Mitglied von EXPERTsuisse
Mitglied TREUHAND | SUISSE

Zürich, 11. April 2022 ds/d

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Betriebsrechnung, Rechnung über die Veränderung des Kapitals und Anhang) des Vereins Fussverkehr Schweiz für das am 31. Dezember 2021 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft. In Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21 unterliegen die Angaben im Leistungsbericht keiner Prüfungspflicht der Revisionsstelle.

Für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21, den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung kein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens-, Finanz- und Ertragslage in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21 vermittelt und nicht Gesetz und Statuten entspricht.

RYSER TREUHAND AG



David Schiess
Revisionsexperte
(Leitender Revisor)



Christian Ryser
Revisionsexperte

Beilage

Jahresrechnung